

Réf: Dossier 207156

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « REPARATION AUTO PIECES ET TRANSPORT »
en abrégé « RAPITRA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angre Non
loin du chu d'angre, Lot 2614, Ilot 237

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Mars 2023 et enregistrés au CEPICI le 04 Avril 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REPARATION AUTO PIECES ET
TRANSPORT » en abrégé « RAPITRA »

Objet : - Achat et vente de pièces de rechanges
automobiles, autobus, autocars, bateaux, et tout
accessoires,

- transport de marchandises de tout genre,
- remorquage de tout type de véhicules,
- vente d'huiles mécaniques,
- réparation mécaniques,
- tôleries et peinture de toute types de véhicules,
et tout activités connexes

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angre
Non loin du chu d'angre, Lot 2614, Ilot 237

Dirigeant(s) M KOUAME KOLIA CHARLES RUFIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04439 du 25/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31321/GTCA/RC/2023 du 25/04/2023

